

Mairie de la ROCHETTE

BULLETIN MUNICIPAL DU 3° TRIMESTRE 2014



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de Mairie est ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 11h30
Rencontre avec Madame le Maire
sur Rendez vous / voir avec le secrétaire

Téléphone/ Fax de la Mairie : **04.92.52.37.59**
adresse e-mail : villagelarochette@wanadoo.fr



INFOS Pratiques :

Gendarmerie de la Batie-Neuve : 04.92.50.31.11

Site internet : la-rochette.valleedelavance.net

Les Loisirs Rochetins : loisirsrochetins.unblog.fr

Location salle Polyvalente de la ROCHETTE :

Contacteur Mme DURIF Marlène au 06.82.42.40.29 ou en cas d'absence Mr CARRET au 06.58.17.97.23

Tarif location habitant de la commune 50 € l'été et 80 € l'hiver

Tarif personne hors commune 80 € l'été et 155 € l'hiver

Un chèque de caution vous sera demandé.

Horaires Déchèterie intercommunale :

**ATTENTION LA DÉCHÈTERIE PASSE
à L'HEURE D'HIVER
Du 16 octobre au 14 Avril 2014**

Lundi		13H30 à 16H45
Mardi	9H00 à 12H00	13H30 à 16H45
Mercredi	9H00 à 12H00	13H30 à 16H45
Jeudi	9H00 à 12H00	13H30 à 16H45
Vendredi	9H00 à 12H00	13H30 à 16H45
Samedi	9H00 à 12H00	13H30 à 16H45

L'accès à la déchèterie est gratuit pour tous les habitants de la commune.

Les horaires d'été et d'hiver de la déchèterie sont affichés en Mairie et sur les points d'affichages

– TRI SÉLECTIF

Nous rappelons qu'il est très important de respecter le système de tri sélectif :

CONTAINER VERT : verre ;

CONTAINER JAUNE : Emballages alimentaires alu, acier, carton et briques

CONTAINER BLEU : papier, journaux, revues

CONTAINER MARRON : ordures ménagères, barquettes plastiques et emballages souillés.

En cas de doute, mettre dans les ordures ménagères.

Tous les cartons et autres objets encombrants ne doivent pas être laissés près des containers mais portés en déchèterie. La déchèterie de la Batie-Neuve est **GRATUITE pour les habitants de la commune**. Pour la sécurité et le respect de l'environnement nous demandons à tous les habitants de suivre ces recommandations.

Tout dépôt non conforme est facturé en supplément à la commune donc au contribuable ; de plus le contrevenant est passible d'une amende.

INFOS Générales :

- **SPANC** (service public d'assainissement non collectif)

Le contrôle d'assainissement non collectif (des fosses septiques) sera obligatoire pour toutes les habitations de la commune de La Rochette.
Toutes les installations devront être conformes aux dispositions du code de l'environnement.
Nous vous communiquerons dès que possible toutes les informations concernant la réglementation du SPANC.

- RAPPEL

Il a été signalé, que des chiens et des chats divaguaient sur notre commune.
Nous demandons donc, à tous les propriétaires d'animaux de les surveiller voire de les attacher.

D'autre part, nous demandons aux randonneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, et autres de respecter les parcs installés par les agriculteurs pour faire pâturer leurs bêtes.

Merci à tous de votre compréhension.

- ADSL

Il nous a été confirmé que le haut de la commune aura l'accès internet avec du 512 Mo d'ici la fin 2014.
Nous restons néanmoins attentif à ce dossier.

- SITE INTERNET

Le site internet est régulièrement mis à jour.
Tous les bulletins Municipaux sont en ligne dans l'onglet **BULLETINS**

Vous pouvez retrouver dans l'onglet **ACTUALITÉS** sous la rubrique :

INFOS UTILES:

les informations diverses (coupures électriques, fermeture de routes, travaux, etc.....)

ÉVÈNEMENTS :

Animations et événements Sportifs (Rallyes, Randonnées, Courses et autres)

LES SERVICES :

Coordonnées de la Mairies, responsable Locations Salle Polyvalente, horaires divers

GUIDE PRATIQUE :

Toutes les coordonnées des entreprises, des artisans de la commune de La Rochette.

Toutes les coordonnées ainsi que les animations organisées par les Loisirs Rochetins sont à retrouver dans l'onglet **ASSOCIATIONS.**

-Pâturages communaux :

Pour le renouvellement des baux des pâturages communaux, un courrier a été envoyé à tous les exploitants agricoles de la commune, une réponse a été demandée pour le 10 octobre 2014.

-SNCF :

Fermeture courant octobre de la ligne GAP/ BRIANCON pour travaux.

-Repas des aînés de la Vallée de L'Avance

La communauté de communes de la Vallée de l'Avance organise le **7 Novembre 2014 à l'Hôtellerie de Notre Dame Du Laus à partir de 11h30**, le repas des aînés des 9 communes du territoire.

Un repas animé par le magicien ERIC JOHN sera suivi d'un bal musette avec EMMANUEL PATRAS
Vous trouvez ci joint le coupon de réservation, qui doit être renvoyé avant **le lundi 27 octobre 2014** à la CCVA accompagné d'un chèque d'un montant 23€ à l'ordre de Notre Dame du Laus.

Un service gratuit de transport est également proposé, afin de permettre à tous de se joindre à cette rencontre. (veuillez trouver le coupon d 'inscription a la fin de bulletin municipal)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2014

Détermination du nombre de membres du CCAS de La Rochette :

Conformément à l'article R 123-7 du CASF, Madame le Maire indique que c'est au conseil municipal de fixer le nombre de membres du CCAS de La Rochette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de fixer outre son président, le nombre de membres élus à 4 et le nombre de membres nommés hors commune à 4 pour le CCAS.

En cas de besoin s'adresser à la mairie pour l'intervention du CCAS.

SCOT :

M. RICARD a été réélu président du SCOT Gapençais.

Projet commercial :

Un commerce de vente de produits locaux du terroir a pour projet de s'installer en prolongement de PRO à PRO à Pont Sarrazin. Une superficie de 4 300 m² est prévue dont 1 300 m² d'espace vente. Le CDAC décidera si l'implantation est possible.

Tri sélectif :

Le conseil constate l'incivilité de certains usagers et il est proposé de poser un panneau pour rappeler les règles à respecter.

Carrières communales :

Madame Le Maire rappelle que l'interdiction d'utiliser les carrières communales a été décidée suite à la constatation préfectorale qui expliquait que nous n'avons aucune autorisation d'exploiter ces carrières en l'état. Comme les mises aux normes pour l'éventuelle exploitation de ces carrières sont quasiment impossibles à obtenir, donc aucune réouverture n'est prévue.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Conformément au décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 et de la circulaire ministérielle du 2 juin 2014, les conseils municipaux doivent se réunir ce jour pour procéder à l'élection des délégués du conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Madame JOUSSELME Rose-Marie, se présente pour l'élection de déléguée titulaire et est élue au premier tour à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur BERNARD-REYMOND Jean, madame DURIF Marlène et monsieur LAGIER Gérard se présentent en commun pour l'élection des trois délégués suppléants et sont élus au premier tour à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 24 JUILLET 2014

Chemins ruraux / chemin communaux :

A titre d'information, madame le Maire explique à l'assemblée que les chemins communaux sont des voies à caractère public qui sont entretenues par la commune, tandis que les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune et n'ont pas d'obligation d'entretien par la commune.

Chemin des Remouroux :

Suite à l'arrêté préfectoral qui a déterminé l'intérêt public de la continuité du chemin des Remouroux sur toute sa longueur, un arrêté de cessibilité a été demandé.

Acquisition du terrain en bordure du cimetière :

Des travaux d'aménagement doivent être entrepris pour que ce terrain soit utilisable par les familles lors des cérémonies. Des devis en ce sens vont être demandés.

Signalisation horizontale sur la RN 94 à Pont-Sarrazin :

Depuis cette année, c'est à la commune d'assurer les marquages et non à l'état comme précédemment. Des devis vont donc être demandés pour refaire les marquages au sol (passages piétons notamment).

Projet bâtiment multiculturel :

Madame le Maire demande si des remarques sont à faire sur la dernière version du projet présentée par l'architecte. Les conseillers ne font aucune observation.

Permis de construire :

Le dossier du hangar agricole déposé par Mme ANDRÉ Chantal a été accordé.

Le dossier du hangar artisanal déposé par l'entreprise ANDRÉ est toujours en cours d'instruction.

Madame GARNIER Lucie a demandé l'arrêt de l'instruction de sa demande de permis de construire pour un bâtiment agricole.

Monsieur LANOY Christophe a déposé un dossier de déclaration préalable pour un garage pour instruction, suite à l'intervention de madame Le Maire qui a constaté des travaux débutés sans autorisation.

Voirie :

La sortie Nord des Reynards pose des problèmes de sécurité.

Comme cette sortie communale est prioritaire par rapport à la départementale, il est discuté des différentes solutions pour sécuriser la zone : travaux d'adoucissement de la pente et alerte par signalisation verticale pour prévenir ceux qui montent par la RD de la priorité à droite.

Par ailleurs, il est discuté des croisements difficiles de véhicules à Pont-Sarrazin au niveau de l'embranchement de la route départementale menant à la Rochette.

Un panneau « STOP » à la sortie du lotissement de La Fonze va être posé pour sécuriser la sortie sur la RN 94; pour sécuriser le chemin communal de La Fonze (vitesse trop importante) des ralentisseurs inversés type « reverdo » ainsi que des panneaux « 30km/h » vont être mis en place.

Lancement de la modification n° 4 du POS :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le règlement du POS pour pouvoir réaliser le projet de déconstruction/reconstruction du bâtiment communal. Madame le Maire rappelle que les objectifs de ce projet sont multiples :

Recréer le cœur de vie de la commune à son emplacement historique : le bâtiment sera situé dans le hameau des Férauds, les abords seront aménagés ;

Refaire le bâtiment actuel pour résoudre les problèmes de sécurité, d'accessibilité et de qualité d'accueil des services de la mairie et des activités multiculturelles.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte de modifier le POS pour une adaptation ponctuelle du règlement :
- Autorise le Maire à lancer la procédure de modification et à signer les pièces afférentes à ce dossier.

ÉTAT-CIVIL

Naissance

CLEGUER Livia le 13 juin 2014

Mariages

CRESSIN Jacques et COGORDAN Marilynne le 12 juillet 2014

PLAZI Fabien et COGORDAN Blandine le 20 septembre 2014

Décès

ARNAUD Roland le 15 mai 2014 à La Rochette

PERRIN Dominique le 16 juin à La Rochette

LOISIRS ROCHETINS

MÉCHOUI



Le traditionnel Méchoui a eu lieu le 29 juin à la Salle des Fêtes de La Rochette. Malheureusement le temps n'était pas de la partie, mais il en aurait fallu beaucoup plus pour décourager les bénévoles. Avec leur bonne humeur ils ont su régaler plus de 160 personnes. L'après-midi le temps était plus clément, le concours de boules a eu lieu, ainsi que des parties de cartes. La journée s'est clôturée par une tombola avec de nombreux lots. Encore une journée réussie grâce à l'équipe des loisirs Rochetins et les bénévoles.

RANDO DE VOISINS



Le 7 septembre sous une belle journée, les Loisirs Rochetins ont organisé la 3ème Randonnée des Voisins ; plus d'une trentaine de personnes étaient présentes. Avec deux tracés, les plus confirmés sont montés à travers des prairies, pour traverser dans les rochers avant d'arriver à la Croix de St PHILIPPE à plus de 1706 m d'altitude, avec un très beau point de vue sur le Dévoluy, Le Champsaur, L'Embrunais, Serre Ponçon, Le bassin Gapençais tout en dominant le Chapeau de Napoléon. Le second tracé a permis à tous les autres randonneurs de monter jusqu'au lieu du rassemblement pour un déjeuner près du Pylône de l'Ouragnatte sur le Collet d'Ancele en toute convivialité.

PROGRAMME 2014

- APRÈS MIDI DÉTENTE

Une journée détente sera organisée le **26 octobre 2014** à partir de 15h00, avec jeux de société, pétanque, suivi d'un buffet froid.

- BOWLING

Une après midi Bowling sera organisée pour les Ados le 16 novembre 2014

- MARCHÉ DE NOËL

Le 5ème Marché de Noël de la Rochette aura lieu de **7 décembre 2014** à la salle des fêtes de la Rochette.

Plus d'une dizaine d'artisans locaux seront heureux de vous présenter leurs créations et leurs produits dans une ambiance chaleureuse et festive.

- PÈRE Noël

Le Père Noël viendra distribuer tous ses cadeaux aux enfants le **14 décembre 2014** à la salle des Fêtes de la Rochette.

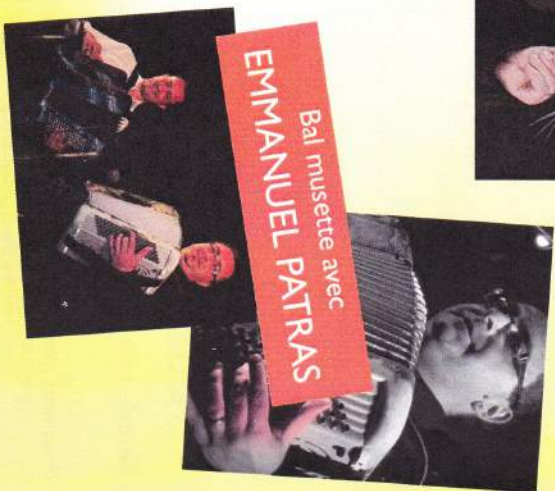
Nous remercions tous les membres ainsi que tous les bénévoles des LOISIRS ROCHETINS qui œuvrent toute l'année afin d'organiser des activités pour les habitants de la commune de la Rochette.



VOUS HABITEZ ?

- AVANÇON
- LA BÂTIE-NEUVE
- LA BÂTIE-VIEILLE
- CHORGES
- MONTGARDIN
- RAMBAUD
- LA ROCHETTE
- SAINT-ÉTIENNE-LE-LAUS
- VALSERRES

VENEZ PROFITER D'UN BEL
APRES-MIDI D'AUTOMNE !



RENSEIGNEMENTS
Communauté de communes de la Vallée de l'Avance
33, rue de la Lauzière 05 230 la Bâtie-Neuve
Tél : 04 92 50 20 50
Courriel : secretariat@valleedelaavance.com
Site : www.valleedelaavance.com

La communauté de communes de la Vallée de l'Avance
est heureuse de vous convier au



Repas des aînés de la Vallée de l'Avance

VENDREDI 7 NOVEMBRE
À partir de 11h30
à l'hôtellerie
NOTRE-DAME-DU-LAUS

Repas animé
par le magicien
ÉRIC JOHN suivi
du bal musette avec
EMMANUEL PATRAS !

Inscription
23€*
*Coupon d'inscription
à renvoyer avant le
27 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS
Communauté de communes de la Vallée de l'Avance
33, rue de la Lauzière 05 230 la Bâtie-Neuve
Tél : 04 92 50 20 50
Courriel : secretariat@valleedelaavance.com
Site : www.valleedelaavance.com





La communauté de communes
de la Vallée de l'Avance vous convie au :

« Repas des Aînés »

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014
à partir de 11h30
à l'hôtellerie NOTRE-DAME-DU-LAUS

Un apéritif ainsi que des animations vous
sont offerts par la communauté de
communes de la Vallée de l'Avance :

Repas animé par le
magicien **ÉRIC JOHN**

Bal musette avec
EMMANUEL PATRAS

MENU DU JOUR

Salade de chèvre chaud



Sauté de canard aux olives

Gratin dauphinois



Fromages variés



Entremet - Café



Vin rouge et rosé

« Réserve Notre-Dame-Du-Laus »

Bulletin d'inscription au repas
du vendredi 7 novembre 2014
(Aucune réservation par téléphone)

NOM/PRENOM

NOM/PRENOM

TOTAL de personnes :

Je joins un chèque de 23€, à l'ordre de
l'hôtellerie Notre Dame du Laus.

Coupon et chèque à retourner avant le
LUNDI 27 OCTOBRE inclus à :

Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance
33 rue de La Lauzière 05 230 La Bâtie-Neuve

Pour vous rendre au repas, souhaitez-vous
utiliser LA NAVETTE DE L'AVANCE
(MINIBUS GRATUIT)?

OUI NON

SI OUI, PRÉCISEZ :

ALLER RETOUR

Numéro de téléphone (indispensable) :

___ / ___ / ___

Nous vous contacterons prochainement pour vous
préciser les modalités du transport.
(sous réserve de disponibilité)